Les Ã©tangs de Saint-Blaise et la forÃªt de Castillon classÃ©s

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2020

Le 1er mars 2020, les Ã©tangs de Saint-Blaise et la forÃªt de Castillon, sur le territoire des communes de Saint-Mitre-les-Remparts et de Port-de-Bouc, ont Ã©tÃ© classÃ©s parmi les sites du dÃ©partement des Bouches-du-RhÃ´ne. Ce classement, au titre du Code de l'environnement, vient reconnaÃ®tre les caractÃ¨res pittoresque et historique de ce lieu s'Ã©tendant sur une superficie de 1 063 hectares entre Fos et l'Ã©tang de Berre. Le classement englobe les deux Ã©tangs de Citis, au nord, et de Pourra, au sud, entourÃ©s de prairies humides, de boisement et de zones maraÃ®chÃ¨res. L'ensemble se compose de 5 unitÃ©s paysagÃ¨res de grande qualitÃ© : la dÃ©pression de l'Ã©tang de Citis et le domaine du Ranquet ; la dÃ©pression l'Ã©tang du Pourra et les paysages agricoles de Plan Fossan ; les collines champÃªtres de Saint-Mitre ; le plateau boisÃ© de Castillon avec son oppidum, site archÃ©ologique de l'Ã¢ge de fer ; le versant ouest de Castillon. Le territoire est Ã©galement remarquable par sa richesse Ã©cologique, avec un secteur quadrillÃ© par quatre zones naturelles d'intÃ©rÃªt Ã©cologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et une zone Natura 2000 en milieu humide.Â Le classement intÃ¨gre en partie le site inscrit de "l'oppidum de Saint-Blaise", des Ã©lÃ©ments protÃ©gÃ©s au titre des monuments historiques, des bÃ¢tis liÃ©s aux activitÃ©s agricoles anciennes et un ensemble de canaux et de galeries liÃ©s Ã la gestion des Ã©tangs.

Avec le dÃ©veloppement de l'industrie chimique, l'urbanisation et les infrastructures industrielles ont fortement augmentÃ© depuis les annÃ©es 1960 autour des Ã©tangs. Cette pression industrielle et urbaine est toujours d'actualitÃ©. Le classement permettra de protÃ©ger dÃ©finitivement cet espace de toute agression extÃ©rieure et de pÃ©renniser un lieu de dÃ©tente et de poÃ©sie cher Ã la population locale.

Photo ValÃ©rie Normand

RÃ©seau des grands sites de France

Â

Â Â